

Ce lundi 8 novembre, les candidats à l'investiture des Républicains ont ouvert leur premier débat organisé par LCI et le Figaro. Zoom sur l'une des mesures phares de Valérie Pécresse : la suppression de 150.000 emplois dans la fonction publique "administrante".

Écrit par [Sarah Asali](#)

Publié le 08/11/2021 à 18h24 & Mis à jour le 08/11/2021 à 22h07



Sauvegarder



Partager



Partager



Partager



Partager

“Mon objectif, c’est de supprimer 150.000 postes dans l’administration administrante.” Cette mesure vise à “recentrer” l’État “sur ses trois missions prioritaires : protéger, éduquer, soigner”, a déclaré Valérie Pécresse, candidate LR à la présidentielle 2022, dans une [interview](#) accordée à l’Opinion, le 18 octobre dernier. En réalité, le but final de la mesure est de réduire les dépenses de personnel de l’État. Comme Valérie Pécresse l’explique [sur son site de campagne](#), il s’agirait en fait de supprimer 200.000 postes “dans l’administration administrante de l’État et des collectivités locales” en cinq ans et d’en créer 50.000 autres pour servir les missions essentielles de l’État (dans l’éducation nationale, la police, la justice avec notamment des postes de greffiers ou encore l’hôpital avec des postes de soignants).

Pour la présidente de la région Ile-de-France, il est urgent de “débureaucratiser” le pays. “On compte un million de fonctionnaires de moins en Allemagne qu’en France, pour 16 millions d’habitants en plus. Et pourtant, l’Allemagne n’est pas un pays sous-administré”, explique à Capital Othman Nasrou, le porte-parole de Valérie Pécresse et vice-président de la région Ile-de-France. La suppression de ces 200.000 emplois dans la fonction publique “administrante”, qui permettrait de réaliser environ 15 milliards d’euros d’économies sur cinq ans, serait rendue possible par plusieurs biais. “On compte d’abord mettre l’accent sur la décentralisation et ainsi supprimer les doublons administratifs entre l’État et les collectivités. Par ailleurs, la

d'économies sur cinq ans, serait rendue possible par plusieurs biais. "On compte d'abord mettre l'accent sur la décentralisation et ainsi supprimer les doublons administratifs entre l'État et les collectivités. Par ailleurs, la dématérialisation permet de gagner du temps et donc également d'économiser des agents. Enfin, en faisant respecter le temps de travail de 35 heures par semaine dans les collectivités, on peut économiser des postes, puisque les agents travaillent davantage", détaille Othman Nasrou.

Reste que pour l'ancien rapporteur général de la Cour des comptes, François Ecalle, cette mesure sera très compliquée (voire impossible) à mettre en place. "Je ne vois pas où ils veulent supprimer ces 200.000 postes administratifs", tempère d'emblée l'expert qui préside le site d'informations sur les finances publiques, Fipeco. Ainsi, d'après le dernier **rapport** annuel de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), sur les quelque 2,2 millions d'agents dans la fonction publique d'État, on en comptait 161.400 dans les services administratifs nationaux (hors armées et gendarmerie) en 2019. Parmi eux, seulement 65.000 agents travaillaient dans les administrations centrales des ministères.

En y ajoutant les rectorats, les préfetures ainsi que le reste de l'administration territoriale de l'État, les effectifs administratifs atteignent 310.000 environ. Supprimer 200.000 postes reviendrait donc à détruire près de 65% des emplois administratifs de la fonction publique d'État en 2019. Or "on a besoin d'emplois publics de réglementation, de surveillance des normes, par exemple pour lutter contre l'évasion fiscale, pour faire respecter les normes alimentaires industrielles. On a là des emplois totalement indispensables", estime Henri Sterdyniak, interrogé dans **le débat Capital** sur le programme de Valérie Pécresse.

À LIRE AUSSI

[Faut-il et peut-on supprimer 150.000 postes de fonctionnaires comme le propose Valérie Pécresse ? Le débat Henri Sterdyniak - Vincent Jeanbrun](#)

Un rythme annuel de départs à la retraite trop lent

Par ailleurs, pour supprimer ces emplois, il ne serait bien évidemment pas question de licencier des agents. “Il s’agirait de départs ‘naturels’, comme des départs à la retraite, qui ne seraient pas remplacés”, précise Othman Nasrou. Il faudrait donc 40.000 départs à la retraite par an au sein de l’administration de l’État pour atteindre les 200.000 suppressions de postes en cinq ans. Or là encore, “au vu du rythme enregistré ces dernières années, cet objectif semble difficilement atteignable”, estime François Ecalte. Ainsi, en 2020, 42.640 départs à la retraite ont été enregistrés dans la fonction publique d’État (hors militaires et hors agents de la Poste et d’Orange), d’après **un extrait** du rapport annuel de la DGAFP. Sauf que cette donnée ne concerne pas que les départs à la retraite des personnels administratifs de l’État : elle englobe aussi ceux des agents de terrain, comme les enseignants par exemple. Dans les “postes de bureau” uniquement, les départs à la retraite sont donc en réalité bien inférieurs.

>> Notre service Retraite pour les particuliers - Confiez à un expert la mission de vérifier, calculer, optimiser vos droits à la retraite et/ou de vous assister pour liquider votre retraite. Vous bénéficierez d'un tarif préférentiel (remise de 20% pour les internautes de Capital)

La promesse de Valérie Pécresse doit aussi être mise en parallèle avec celle - non tenue - d'Emmanuel Macron. Alors candidat, l'actuel président avait promis de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires (50.000 dans la fonction publique d'État et 70.000 dans la territoriale) sur le quinquennat. Las, sur la période 2017-2022, les effectifs de l'État n'auront finalement baissé que de 0,05% d'après le **projet de budget 2022**, soit 1.249 postes de moins seulement... Dans le versant territorial, les effectifs sont même carrément repartis à la hausse : près de 13.000 postes ont été créés **en 2018**, puis 16.500 **en 2019**, d'après les précédents rapports annuels de la DGAFP. Il faut dire que la crise des Gilets jaunes et la crise sanitaire ont montré l'importance des services publics, que ce soit dans la fonction publique d'État, dans les administrations territoriales ou à l'hôpital. Dans un tel contexte, il est actuellement très délicat de chercher à tailler dans les effectifs publics.

Reste à savoir désormais dans quels domaines Valérie Pécresse compte exactement supprimer ces 200.000 postes. Dans le camp de la présidente de la région Ile-de-France, on reste pour l'heure très évasif sur la question. Son porte-parole a uniquement évoqué les emplois hors soignants à l'hôpital, comme les postes administratifs et de secrétariat. Soit des emplois en dehors du champ de l'administration d'État. "Et attention, avertit François Ecalte, le personnel non-soignant n'est pas forcément que du personnel administratif. Il ne faut pas non plus oublier les agents d'entretien. Hors soignants, il n'y a donc pas que des bureaucrates à l'hôpital." Valérie Pécresse pourrait donner davantage de détails lors du débat des Républicains, organisé ce lundi 8 novembre par LCI et le Figaro. Elle n'est d'ailleurs pas la seule candidate de droite à porter une telle mesure. **Dès le 19 octobre**, Eric Ciotti déclarait sur Europe 1 vouloir supprimer 250.000 postes d'agents publics. Une promesse tout autant difficile à tenir, donc.
